

L'ASAD : qui sommes-nous ?

1 association
3 établissements

SSIAD

Service de Soins Infirmiers A Domicile : pour les personnes de plus de 60 ans, sur prescription médicale, notre équipe d'aides soignantes réalise sous la responsabilité d'infirmières coordinatrices principalement des soins de nursing.

Equipe Spécialisée Alzheimer ESA RELAIS : accompagnement à domicile et sur prescription médicale des personnes diagnostiquées maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

CSI

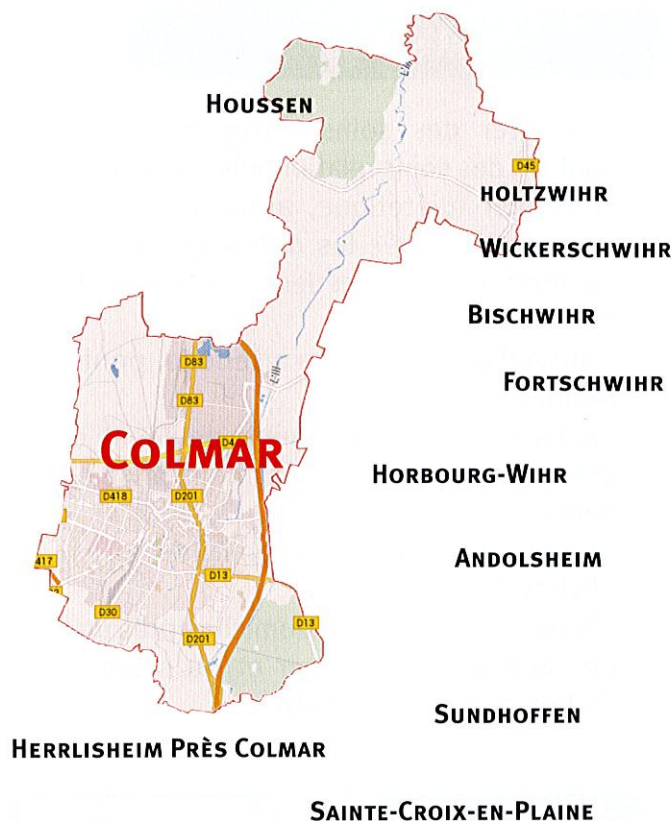
Centre de Santé Infirmier : sur prescription médicale, notre équipe d'infirmières assure tous les soins infirmiers (injections, pansements, perfusions, dialyses...).

SAAD

Service d'Aides et d'Accompagnement à Domicile : notre équipe d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie assure des prestations de services ménagers et des aides aux soins corporels.

ASAD

Service de Soins
Infirmiers à Domicile



Comment nous contacter :

43a Rue du Ladhof
68000 COLMAR

Tél. 03 89 24 59 98

Fax. 03 89 29 07 43

ssiad@asad68.fr

www.asad-colmar-asso.fr



Imp. MOSER • 03 89 49 44 20

Service de Soins Infirmiers à Domicile SSIAD



ASAD

Un service de qualité

L'association développe de façon désintéressée et transparente ses activités au service du bien public et de l'intérêt général.

Faire appel à nous

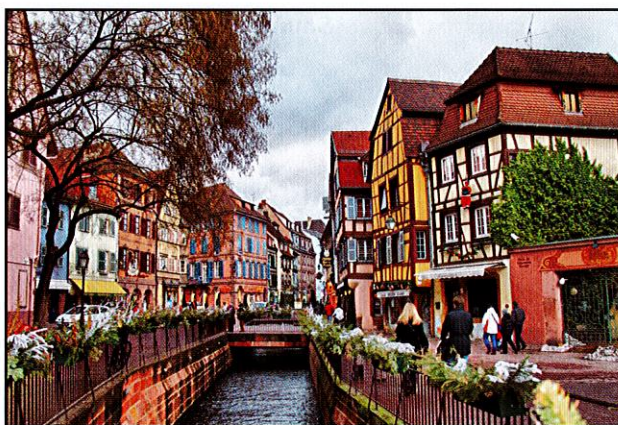
Sous la responsabilité d'Infirmières Coordinatrices, une équipe d'Aides-Soignantes Diplômées d'Etat peuvent intervenir à votre domicile 7 jours/ 7.

Pour qui ?

Pour toutes personnes de plus de 60 ans habitants les communes d'Andolsheim, Bischwihr, Colmar, Fortschwihr, Herrlisheim près Colmar, Holtzwihr, Horbourg Wihr, Houssen, Sainte Croix en Plaine, Sundhoffen, Wickerschwihr, soit 11 communes.

Missions

- Assurer des soins d'hygiène et de confort, des soins relationnels, prévenir et conseiller (diététique, autonomie...) en coordination avec les différents professionnels de santé (médecins, infirmiers libéraux..)
- Surveillance (tension artérielle, pouls, température...)
- Accompagner et soutenir la personne et son entourage tout au long de la prise en soins
- Favoriser le maintien à domicile
- Eviter l'hospitalisation
- Permettre un retour à domicile après une hospitalisation, prévenir et/ou retarder l'admission en institution



Comment ?

Le SSIAD assure sur prescription médicale aux personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes, des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques ou soins de base et relationnels.

Paielement

La prise en charge est financée à 100% par la dotation globale.

Don et cotisation

Notre association est à but non lucratif et peut recevoir des dons. Vous pouvez soutenir l'association en réglant la cotisation fixée chaque année par l'Assemblée Générale. Ces dépenses sont déductibles des impôts dans les conditions fixées par la loi.

SSIAD

Service de Soins Infirmiers à Domicile

ASAD

L' ASAD : qui sommes-nous ?

SSIAD

SSIAD Service de Soins Infirmiers A Domicile :

104 places pour les personnes de plus de 60 ans, intervention sur prescription médicale, Une équipe d'aides soignantes sous la responsabilité d'infirmières coordinatrices, assure principalement des soins de nursing et de confort.

SSIAD D'URGENCE :

5 places dédiées à un retour ou à un maintien à domicile avec un délai réponse sous 48 heures

Equipe Spécialisée Alzheimer ESA RELAIS : accompagnement à domicile et sur prescription médicale des personnes diagnostiquées maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés

CSI

CSI Centre de Santé Infirmier :

sur prescription médicale, notre équipe d'infirmières assure tous les soins infirmiers (injections, pansements, perfusions, dialyses...).

SAAD

SAAD Service d'Aides et d'Accompagnement à Domicile : notre équipe d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie assure des prestations de services ménagers et des aides aux soins corporels.

Service de
Soins
Infirmiers
A
Domicile

SSIAD - PLACES D'URGENCE

Une réponse rapide sous 48 h

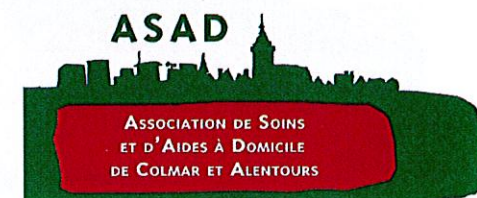
Pour sortie d'hospitalisation

Pour dégradation butale de santé ou suppléance d'un aidant



TEL: 07 67 29 09 33

du lundi au vendredi de 8 h à 17 h
le samedi de 8 h à 12 h



MISSIONS :

3 cas en sortie d'hospitalisation :

- * personnes âgées admises aux urgences et sortantes des UHCD (unité d'hospitalisation de courte durée)
- * personnes âgées sortantes après une hospitalisation inférieure ou égale à 1 semaine
- * personnes âgées en fin de vie permettant leur retour à domicile

2 cas en maintien à domicile :

- * suppléance suite à la défaillance brusque d'un aidant
- * dégradation brutale de l'état de santé du patient mettant en péril son maintien à domicile

REPONSE :

L'organisation des personnels doit permettre un délai de réponse et d'intervention fixé à moins de 48h

DUREE :

La durée moyenne de séjour est bloquée à 3 semaines avec prolongation d'une semaine possible si besoin

POUR QUI ?

Toute personne de plus de 60 ans habitant sur la zone d'intervention du SSIAD de l'ASAD, à savoir (27 communes) :

Andolsheim	Herlisheim Près Colmar	Riquewihr
Aubure	Horbourg Wihr	Rodern
Bebenheim	Houssen	Rorschwihr
Bennwihr	Hunawihr	Sainte Croix en Plaine
Bergheim	Illhaeusern	Saint-Hippolyte
Bischwihr	Mittelwihr	Sundhoffen
Colmar	Ostheim	Thannenkirch
Fortschwihr	Porte du Ried	Wickerchwihr
Guémar	Ribeauvillé	Zellenberg

Comment nous contacter :

43a Rue du Ladhof

68000 COLMAR

Tél. 03 89 24 59 98

Port : 07 67 29 09 33

Fax. 03 89 29 07 43

ssiad.infirmieres@asad68.fr

www.asad-colmar-asso.fr

PLACES D'URGENCE

ASAD

**Service de Soins
Infirmiers à Domicile**